

Direction Secteur Développement Urbain
Urbanisme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Ville de Givors
ARRÊTÉ MUNICIPAL
N°AR2023_709

OBJET : ARRÊTÉ D'AUTORISATION D'ENSEIGNE, HALTE FLUVIALE RHÔNE, MÉTROPOLE DE LYON

Le maire de Givors,

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain en date du 26 juin 2023 approuvant le Règlement Local de Publicité (RLP) de la Métropole de Lyon,

Vu l'arrêté du maire n°AR2022_055 en date du 21 janvier 2022 portant délégation de fonction et de signature à Madame Nabiha Laouadi, 5ème adjointe déléguée à l'urbanisme, à l'habitat et au droit,

Vu la demande d'autorisation d'enseigne reçue en mairie le 27 novembre 2023, présentée par monsieur Latrille Julien, au bénéfice de la Métropole de Lyon sis quai Georges Lévy, halte fluviale Rhône 69700 Givors, enregistrée sous le n° DAP 069 091 23 0012,

Considérant que le projet de l'enseigne mutualisée sur clôture de la Halte Fluviale Rhône respecte la réglementation nationale et le Règlement Local de Publicité.

ARRÊTE

Article 1 : La demande d'autorisation préalable pour l'installation d'un totem mutualisé relatif à l'activité de la halte fluviale, de la voie lyonnaise, du transport en commun et du conseil de sécurité, est accordée à la Métropole de Lyon, sis quai Georges Lévy, halte fluviale Rhône 69700 Givors.

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté par :

- publication sur le site internet de la ville de Givors,
- notification à l'intéressé,
- ampliation du présent arrêté au comptable de la collectivité,
- ampliation du présent arrêté au préfet du Rhône.

Article dernier : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la Ville de Givors – PROJET réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le 18 décembre 2023,

Nabiha LAOUADI, 5ème
adjointe déléguée à
l'urbanisme, à l'habitat et au
droit

Envoyé en Préfecture le :
Affiché ou notifié le :

demande d'autorisation préalable
de nouvelle installation
de remplacement
de modification

Envoyé en préfecture le 02/01/2024
Reçu en préfecture le 02/01/2024
Publié le
ID : 069-216900910-20231218-AR2023_709-AR

S²LOW

27 NOV. 2023
ORIGINAL à Urbanisme
Copie à J. Ch

**d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité,
une préenseigne ou une enseigne**

Livre V - Titre VIII - Chapitre 1^{er} - art. L. 581-9 et L. 581-44, R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier transmis à	Numéro d'autorisation
___/___/___	le ___/___/___ ABF <input type="checkbox"/> préfet de région <input type="checkbox"/>	AP - _____

Compléter la partie concernant le dispositif visé par la demande d'autorisation

Un imprimé ne peut concerner qu'un seul type de dispositif.
Lorsque plusieurs dispositifs du même type sont installés sur le même terrain, un seul imprimé peut être renseigné.
Lorsque plus de 3 enseignes sont installées pour une même activité, un second imprimé doit être renseigné.

1. Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

Vous êtes un particulier : Madame Monsieur

Nom _____ Prénom _____

Vous êtes une personne morale :

Dénomination **METROPOLE de LYON** Raison sociale : _____

N° SIRET **2 0 0 0 4 9 6 7 7 0 0 0 1 9** Forme juridique _____

Représentant de la personne morale Madame Monsieur

Nom **LATRILLE** Prénom **JULIEN**

2. Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro **20** Extension _____ Lieu dit ou boîte postale **BP 69505 CEDEX3**

Voie **RUE DU LAC**

Code postal **6 9 0 0 3** Localité **LYON**

N° de téléphone **0 6 0 3 9 3 6 1 4 8** N° de télécopie _____

Adresse électronique **jlattrille@gmail.com**

3. Localisation d'installation du ou des dispositifs

Département **RHONE** Commune **GIVORS**

Adresse **QUAI GEORGES LEVY HALTE FLUVIALE RHÔNE**

4. Enseignes

Situation de l'activité RDC Etage(s) n° _____

4.1. Enseigne n°1

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double face

Autre (précisez) : **Enseigne mutualisée activité halte fluviale, voie lyonnaise, transport en commun, conseil de sécurité**

Enseigne Projections ou transparence Numérique Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²
 Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)
 Autre Précisez : _____
 Efficacité lumineuse _____ lm/W
 Extinction prévue : (heures indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond ROUGE lettres _____
 Largeur _____ m Hauteur _____ m Epaisseur _____ cm Surface _____ m²
Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)
 Hauteur libre au dessus du niveau du sol _____ mètres Saillie sur la façade _____ cm
 Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.2. Enseigne n°2

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)
 Sur façade : parallèle à la façade perpendiculaire à la façade
 Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps
 Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face
 Précisez : _____

Enseigne lumineuse

Oui Non
 Projections ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)
 Numérique Autre Précisez : _____
 Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²
 Efficacité lumineuse _____ lm/W
 Extinction prévue : (heures indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond _____ lettres _____
 Largeur _____ m Hauteur _____ m Epaisseur _____ cm Surface _____ m²
Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)
 Hauteur libre au dessus du niveau du sol _____ mètres Saillie sur la façade _____ cm
 Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.3. Enseigne n°3

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)
 Sur façade : parallèle à la façade perpendiculaire à la façade
 Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps
 Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face
 Précisez : _____

Enseigne lumineuse

Oui Non
 Projections ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)
 Numérique Autre Précisez : _____
 Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité : _____ lm/W

Extinction prévue : _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : _____ fond _____ lettres _____

Largeur _____ m Hauteur _____ m Epaisseur _____ cm Surface _____ m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol _____ mètres Saillie sur la façade _____ cm

Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.4. Autres enseignes existantes pour le même établissement

Enseigne sur toiture : Nombre _____ Surface cumulée _____ m²

Enseigne sur façade : Nombre _____ Surface cumulée _____ m²

Enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieure à 1m²) Nombre _____

4.5. Surface cumulée des enseignes installées et des enseignes existantes (pour le même établissement)

Surface cumulée des enseignes sur toiture de l'établissement _____ m² Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement _____ m² Surface de la façade commerciale _____ m²

4.6. Cas particulier du lieu où sont localisées les enseignes

L'activité est-elle située dans une zone couverte par un RLP : Oui Non

Zonage du règlement local de publicité ZONE 3

S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ? Oui Non

Durée d'installation _____

Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble classé ou dans le champ de visibilité de cet immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire. (R. 581-16 II 1° du CE) Oui Non

Précisez _____

Enseigne(s) apposée(s) sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre. (R. 581-16 II 2° du CE) Oui Non

Précisez _____

Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur sauvegardé (R. 581-16 II 3° du CE) Oui Non

Précisez _____

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager, (ZPPAUP) ou une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) (R. 581-16 II 4° du CE) Oui Non

Précisez _____

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection délimitée autour d'un site classé, dans un parc naturel régional, dans un site inscrit à l'inventaire ou sa zone de protection, dans l'aire d'adhésion d'un parc national, dans une zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation ou une zone de protection spéciale) (L. 581-8 du CE) Oui Non

Précisez _____

5. Dispositif lumineux (à l'exclusion des concessions de mobilier urbain, des dispositifs de micro-affichage, et des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

5.1. Localisation du dispositif ou du matériel

Propriété privée Domaine public
 Superficie du terrain (hors domaine public) _____ m² Référence cadastrale (indicative) _____
 Propriété privée : Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique _____ mètres
 Domaine public : Longueur du côté l'unité foncière bordant l'emplacement prévu _____ mètres

J'atteste avoir fourni les renseignements de la présente demande d'autorisation préalable.
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

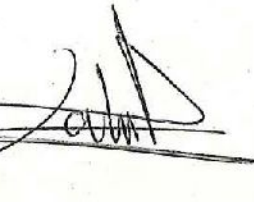
Fait à : LYON

Le, 13 / 11 / 2023

Signature du demandeur

Julien LATRILLE
Technicien

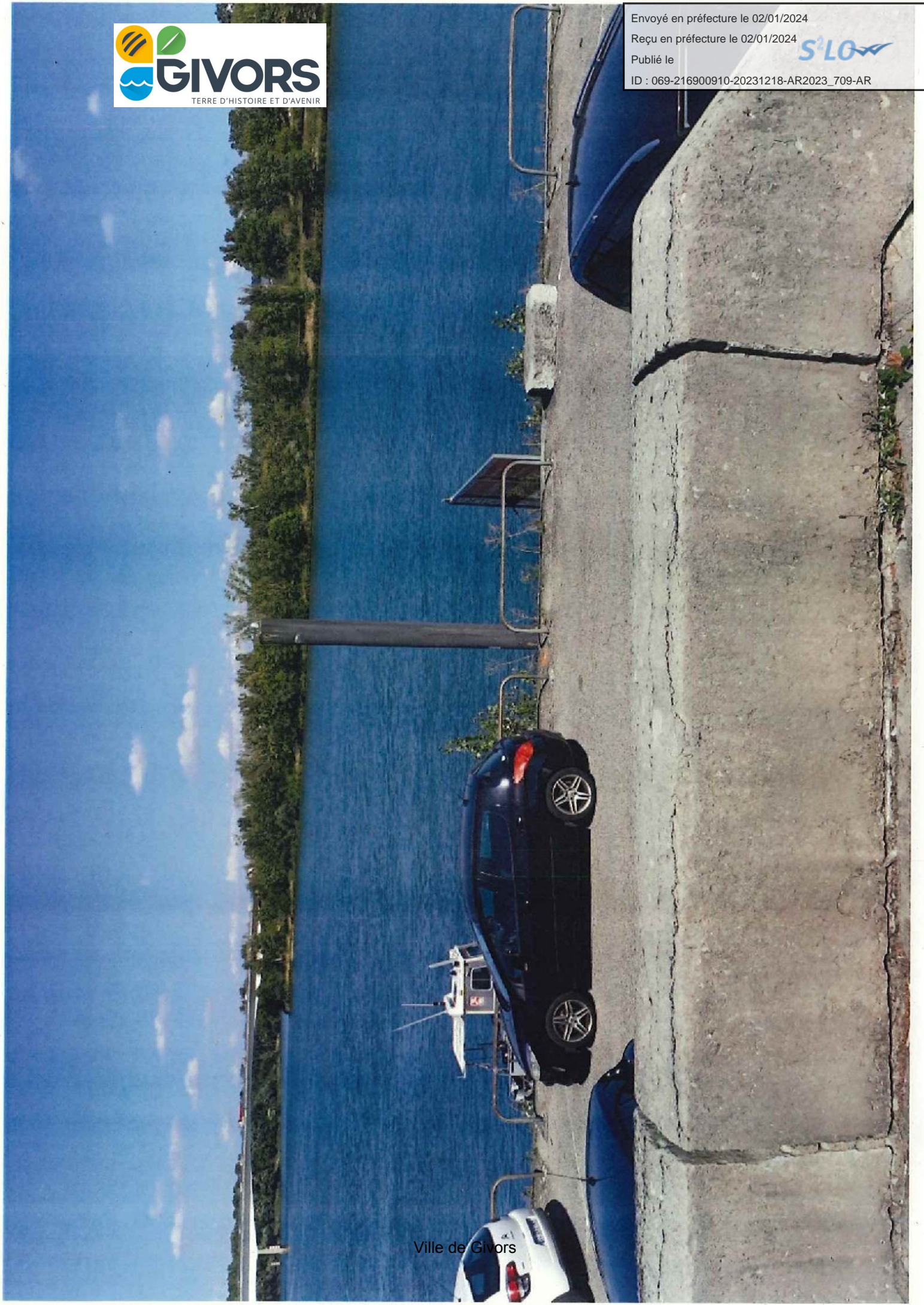
Gestionnaire du domaine Fluvial et espaces extérieurs
DGEEP / DACV / Patrimoine Végétal
Services Nature & Fleuves



Votre demande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :

- à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bâche ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- à la préfecture du département où est envisagé le dispositif: lorsque la commune n'est pas couverte par un règlement local de publicité

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la mairie ou de la préfecture. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.





07/09/2023 - BAT_V01
Réalisé par : MCCORMICK Thomas 1212



Envoyé en préfecture le 02/01/2024
Reçu en préfecture le 02/01/2024
Publié le
ID : 069-216900910-20231218-AR2023_709-AR

VERSO

HALTE FLUVIALE
GIVORS
River stop
Givors
PK 18.35 - Rhône aval

Halte fluviale
Lyon-Corbas
River stop
PK 130C

LIMITATION DE STATIONNEMENT
Parking restricté

SERVICES RÉSERVÉS AUX PLAISANCIERS
Services reserved for boaters

APPREHENSION
ENQUÊTES ADMINISTRATIVES

METROPOLE GRAND LYON

RECTO

HALTE FLUVIALE
GIVORS
River stop
Givors
PK 18.35 - Rhône aval

Halte fluviale
Lyon-Corbas
River stop
PK 130C

LIMITATION DE STATIONNEMENT
Parking restricté

SERVICES RÉSERVÉS AUX PLAISANCIERS
Services reserved for boaters

APPREHENSION
ENQUÊTES ADMINISTRATIVES

METROPOLE GRAND LYON

DOSSIER
CC37222

RÉFÉRENCES
LA METROPOLE DE LYON

PRODUIT
TOTEM

DIMENSIONS

L : 900 mm

H : 2700 mm

CARACTÈRE

FILMS / COULEURS

CLASSE T1 M1500D
ANTI UV V700B

IMPRESSION NUMÉRIQUE

OUI NON ANTI-UV

V300WG1 - Durabilité : 3/5 ans

V200WG1 - Durabilité : 8 ans

COMMENTAIRES

QUANTITÉ 1

Date :
Nom :
Signature :

BON POUR ACCORD A RETOURNER

Merci de vérifier ce document avant de le valider. Votre signature engage votre responsabilité (y compris les erreurs non corrigées) couleurs imprimantes non contractuelles



11 rue du traité de Rome - 69780 MIONS - Tél. 04 72 39 25 49 - Fax 04 78 50 00 00
www.groupearcadias.com - graphique@groupearcadias.com

